

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 1 (1944)

Heft: 2

Rubrik: "Questionnaire"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JEUNESSE FORTE-PEUPLE LIBRE

Revue mensuelle des chefs de l'instruction préparatoire

Editeur: Office central pour l'instruction préparatoire, la gymnastique, le sport et le tir (OPI)
du Département militaire fédéral

Berne, le 20 février 1944.

No 2.

„QUESTIONNAIRE“

PROPAGANDE!

Les « Questionnaires » s'amoncellent sur notre table et toutes vos réponses intéressantes nous ont fait plaisir. Merci !

Le dépouillement de toutes vos suggestions et propositions prend du temps et ce sont d'abord les points les plus importants et les plus commentés que nous commencerons par traiter.

Ce qui frappe d'abord dans toutes les réponses, c'est un appel à la propagande pour l'I. P. C'est le manque d'information, d'orientation, que la plupart d'entre vous ont pu constater et dont chacun ressent le besoin. Certains chefs se désespèrent de rencontrer une incompréhension si totale dans certains milieux de notre population (attitude réservée, passive — voire hostile), on perçoit un manque d'orientation général. Certaines personnes même ont encore cette absurde crainte de voir notre jeunesse militarisée et embrigadée !

Si nous voulons faire de la propagande — et nous devons en faire —, il faut d'abord réfléchir: comment sera-t-elle acceptée par ceux que nous voulons atteindre ? Sans doute devrons-nous d'abord examiner les effets psychologiques des moyens d'information que nous souhaitons utiliser. Nous savons entr'autres que les Romands sont de prime abord méfiants — notamment des méthodes étrangères — sur tout ce qui touche à la propagande. Ils y sont réfractaires ou indifférents.

Selon nos constatations et expériences, ce qu'il nous faut est avant tout infor-

mer patiemment et non pas agir tapageusement. Bien des milieux se plaignent encore et ont toujours à l'esprit l'enseignement pré-militaire obligatoire, c'est-à-dire, qu'ils pensent à la loi repoussée par le peuple. En d'autres termes, aussitôt qu'il est question d'instruction préparatoire, ces gens ont immédiatement à l'esprit l'instruction pré-militaire obligatoire, car pour ces profanes, instruction préparatoire égale instruction pré-militaire. Ils ne savent pas, et ne peuvent donc comprendre, que la nouvelle ordonnance sur l'enseignement préparatoire volontaire de la gymnastique et du sport contient d'autres buts et d'autres possibilités que l'ancienne ordonnance ou la loi projetée dont elle diffère absolument.

C'est dans ces milieux, chers camarades, qu'il faut agir, qu'il faut mettre en oeuvre toutes nos connaissances. C'est en proclamant hautement les buts de notre mouvement que nous parviendrons à convaincre les personnes que nous vou-



lons atteindre. Il faut cependant **orienter, renseigner** ces personnes qui pour une raison ou une autre font la sourde oreille. Pour elles le problème de l'éducation corporelle est un zéro ou un point d'interrogation et elles ont simplement la paresse de vouloir s'y intéresser. Parmi tous ces indifférents, il y en a certainement beaucoup qu'il suffirait de renseigner pour en faire des adeptes. Il faut les convaincre de la nécessité d'éduquer physiquement notre jeunesse parallèlement à sa formation intellectuelle et morale ; il faut leur démontrer et les convaincre que l'instruction préparatoire en est le meilleur moyen pour y parvenir.

Ce vieux dicton paysan de Suisse alémanique ne s'applique-t-il pas parfaitement à tous les Suisses en général : « Le paysan ne mange que ce qu'il connaît ! »

Comment le chef I. P. peut-il collaborer au travail d'information ?

Combien souvent nous trouvons-nous engagés dans une conversation sur les sports, le développement corporel, l'instruction préparatoire ou la gymnastique à l'école et combien souvent sommes-nous franchement étonnés de toutes les affirmations et opinions prononcées.

Dans de telles occasions, ne craignons pas — sans vouloir jouer au pédant — d'exprimer notre opinion sur les questions que nous connaissons et qui nous tiennent à cœur. Et s'il le faut, attaquons résolument les détracteurs de l'idéal sportif tel que nous le concevons. De telles possibilités ne sont pas rares : partout, que ce soit à la maison, au travail, lors de manifestations sportives, aux assemblées de sociétés, aux séances de comité, en voyage ou en course. Il suffit de saisir les occasions qui nous sont offertes, il suffit de **renseigner**. C'est de l'information à l'échelle réduite, à petite dose. Mais nous sommes certains que si chaque chef exprime courageusement sa conviction et parle selon son cœur, le résultat ne se fera pas attendre ; les préjugés disparaîtront petit à petit. Avec du temps et de la patience, nos ennemis déclarés et nos critiques invétérés devront reviser leur jugement ou leur parti-pris.

Nous vous rappelons que c'est pour atteindre ces buts que nous avons créé le **service romand d'information** qui est dirigé par MM. John Chevalier et Humbert Bonardelly et dont l'adresse est case Grange Canal, Genève. Un chef de propagande I. P. est désigné dans chaque canton. Il est à votre disposition pour vous donner tous renseignements dont vous pourriez avoir besoin.

Occasion manquée !

Il y a quelques semaines, une revue hebdomadaire alémanique soumettait à ses lecteurs la question suivante : « Le sport porte-t-il sa part de responsabilité ? »

Un chef I. P. nous a aussitôt envoyé le journal

contenant des réponses de lecteurs. Nous ne citons que quelques passages de plusieurs articles publiés :

« C'est certainement le sport seul qui est responsable du niveau actuel (du point de vue spirituel). On se rend compte qu'il n'est plus possible d'empêcher le peuple de s'instruire et que même il commence à s'émanciper intellectuellement, ce qui certes apparaît comme dangereux à certains dirigeants. On essaye de tenir la masse en dehors de l'instruction au moyen du sport et on en revient au temps de la Rome ancienne : du pain et des jeux pour le peuple. »

« Il y a quelques années, le peuple suisse a été appelé à se prononcer sur l'instruction préparatoire. Il a repoussé la loi qui la rendait obligatoire. Les autorités militaires ont cependant fièreusement cherché le moyen de tourner la décision du peuple. C'est pourquoi, on a introduit les cours complémentaires obligatoires. »

« Je ne doute pas que vous recevrez peu de réponses de la part des sportifs. En effet, ceux-ci n'accordent pas d'intérêt à votre feuille qui ne contient aucune rubrique sportive. Du reste, **un sportif 100 % serait-il seulement capable d'écrire encore une lettre (!) ?**

C'est précisément cette dernière phrase qui nous montre l'occasion manquée. Nous sommes certains que bien des chefs ont vu et lu ce journal, mais ils n'ont pas réagi. Pourquoi ? Peut-être pensaient-ils qu'un autre le ferait sans doute mieux ! Il ne faut jamais se taire dans de telles circonstances ; nous avons le **devoir** de réfuter ces opinions absolument erronées et ces absurdités — et nous l'avons fait vigoureusement —. Si l'on ne prête qu'une attention relative à de tels articles sans réagir en conséquence, il ne faudra pas s'étonner si la masse ignorante du vrai visage sportif se forge une opinion des questions sportives sur la base d'articles semblables à ceux relevés dans cette revue illustrée.

Il n'est pas permis de passer sous silence de telles occasions, qui nous offrent la possibilité **d'agir dans l'intérêt de notre cause et dans celui de l'éducation physique rationnelle, active et énergique.**

LE MIROIR DU CHEF

« Tel chef - tel groupe. »

I.

Quelque part, à la campagne, les examens d'aptitudes physiques battent leur plein. Les gosses des villages environnants sont là pour se mesurer avec leurs camarades du même âge. Ils ont hâte de prouver leur adresse et leur force. Ils ne connaissent pas les pantoufles de gym et autres accessoires paraissant indispensables aux citadins. Ici, la plupart des gosses courrent et sautent avec leurs chaussures ordinaires ou pieds nus. Leurs solides culottes trois-quarts flot-

tent à mi-jambes, car pour eux le « training » est encore inconnu. Même sans les commodités modernes, ils sautent, courent, grimpent et lancent avec zèle et enthousiasme. C'est un vrai plaisir de les voir lutter et remporter la place qu'ils méritent.

Au milieu de cette jeunesse active et joyeuse, j'aperçois soudain quelques jeunes concurrents de 16 ans, cigarette au bec, regardant leurs camarades plus âgés lancer le boulet. Je tire par le bras le plus grand, — un solide luron à l'air débrouillard et l'oeil malicieux — pour lui faire la leçon. Avec un petit sourire gentil et ironique, il me désigne d'un coup d'épaule le groupe de ses camarades : le « chef » fume la cigarette au milieu d'eux ! Alors...

II.

Le train nous emmène vers l'inconnu. La voiture est pleine à craquer d'une jeunesse impatiente de vivre les aventures d'une course d'orientation. Partout on discute ferme, on essaie de déterminer où le train nous conduit. Les visages se pressent aux fenêtres et des dizaines de paires d'yeux tentent de saisir au passage le nom des stations. Des conseils, des filons sont échangés ; on se chuchote la meilleure tactique à tenir pendant la course.

Et voilà qu'au milieu de ces têtes diverses s'élève et serpente une légère et riante fumée bleue. Le « chef » d'un groupe, la cigarette au coin des lèvres, démontre à ses jeunes compagnons l'emploi de la boussole. Quelques coups d'œil furtifs s'échangent, puis une deuxième spirale s'élève et se mêle à la première.....

III.

Chers camarades,

Comme chefs, nous sommes automatiquement des **exemples**. C'est ainsi que les jeunes nous considèrent. Ce que nous sommes et ce que nous faisons est souvent pour eux la conduite à tenir. Notre responsabilité dans ce domaine de l'éducation est évidente.

Nous sommes-nous seulement déjà demandés combien le tabac est néfaste aux adolescents ?

« Le Prof. Seaver, de l'université de Yale, a fait des recherches pendant plusieurs années sur les conséquences nuisibles de l'usage du tabac chez les jeunes. Il a pu constater que l'élasticité des poumons des fumeurs était de 44 % inférieure à celle des non-fumeurs ».

Avons-nous réellement la conscience de fumer devant les garçons qui nous sont confiés, connaissant tout le mal que peut provoquer la cigarette ?

La plupart des jeunes gens croient être naturels lorsqu'ils ne sont que mal polis ou grossiers.

LA ROCHEFOUCAULD.

SKI

Il est utile de rappeler aux chefs qui ont la possibilité d'enseigner le ski à leur groupe les dispositions réglant cette activité intéressante de l'I. P.

A. Cours de ski organisé sous forme d'entraînement hebdomadaire ou journalier.

Conditions pour recevoir le subside de 3 fr. par élève : 30 h. d'exercice selon le programme mentionné à la page 25 des prescriptions d'exécution. Le jeune homme doit prendre part l'année même ou avoir **pris part** l'année précédente aux examens de base du groupe A.

B. Cours de ski organisé sous forme de camp autonome avec subsistance et logement externes.

Conditions pour recevoir le subside de 9 fr. par élève : 5—6 jours de camp, programme selon les bases mentionnées à la page 25 des prescriptions d'exécution. Facilités pour le logement et la subsistance : les baraqués militaires **inoccupées** par la troupe sont à disposition de l'I. P. Les repas peuvent être pris auprès d'une cuisine militaire (2 fr. 30 par jour par participant) ou les rations militaires commandées au Commissariat central des guerres. Du matériel (toile de tentes, skis) peut être mis à disposition. Si votre formation technique ne vous permet pas de donner l'enseignement technique proprement dit, vous pouvez le confier à un instructeur de ski tout en conservant la direction du cours ou du camp.

Généralités :

Le bureau cantonal I. P. est l'autorité à laquelle vous devez vous adresser pour tous renseignements sur les cours. Si vous avez l'intention d'organiser un cours ou un camp de ski, soumettez (14 jours à l'avance) à l'approbation du bureau cantonal un programme de travail, auquel vous joindrez vos demandes de matériel, de subsistance ou éventuellement de cabane militaire.

Subsides et frais de l'instruction préparatoire

En date du 15 janvier 1944, le Département militaire fédéral a arrêté de nouvelles prescriptions sur les subsides et frais de l'I. P. Cette décision est entrée en vigueur le 15 janvier 1944. Elle abroge à cette date la décision du 1er mars 1942 sur les subsides et frais de l'I. P.

Vous recevez à part le texte de cette décision et vous pourrez y lire avec intérêt les nouvelles dispositions prises en faveur de l'I. P.

Communiqué de la rédaction

Partout et souvent, dans les cours, les camps, les courses, vous-même ou vos élèves prennent des photos. Ces souvenirs, témoins durables de l'activité et de la vie de l'I. P. sont précieusement enfouis — parfois — dans l'album personnel ! Or la photo est un excellent moyen de propagation. Il serait regrettable de ne pas en tirer le maximum.

Les chefs, les sections, les groupes, les sociétés et nous-mêmes serions souvent enchantés de pouvoir disposer de photos pour la presse, un journal illustré, pour la vitrine du groupe et aussi pour notre revue. C'est pourquoi nous voudrions lancer l'

I. I. Photo-échange.

Voici notre projet d'organisation :

- a) Les chefs qui possèdent, prennent ou reçoivent de bonnes photos de l'I. P. nous les envoient. Nous établirons une collection en les classant selon leur genre.
- b) Les chefs qui ont besoin de photos, soit pour illustrer un article, pour leur vitrine ou pour d'autres buts de diffusion, nous les demandent en nous indiquant à quoi ils les destinent.

Nous exécuterons alors la commande selon les possibilités de notre collection (une jolie photo est aussi pour le jeune homme une récompense et un encouragement pour son assiduité à l'entraînement ou un bon résultat aux examens). Pour que l'I. P. photo-échange rende les services que nous en attendons, il lui faut le plus de photos possible et plus de chefs y participeront — mieux il pourra remplir ses obligations. En espérant pouvoir aider chacun dans son action de propagande, nous vous invitons à nous envoyer les photos — que vous possédez ou que vous preniez — qui pourraient favoriser le travail de vos camarades.

Adresse pour la correspondance :

Rédaction de « Jeunesse forte - peuple libre », O.F.I. Berne 3. — Pour les films et conférences, s'adresser assez tôt au bureau cantonal I. P.

Délai rédactionnel pour le prochain numéro :
10 mars 1944.

Le coin de l'objecteur

Avec la revue No 3, nous ouvrirons sous ce titre une correspondance traitant les points du principe de l'I. P. faisant l'objet de critiques, d'attaques ou simplement de discussions dans votre entourage, votre groupe ou votre association. Si un point vous est insuffisamment connu ou trop compliqué, questionnez-nous. Ecrivez, prenez contact, plus nous nous connaîtrons et mieux nous pourrons travailler pour la cause qui nous est chère.

ACTIVITÉ D'HIVER

La course en plein air.

II.

Après avoir étudié les conditions extérieures de l'activité d'hiver dans la première partie de notre article, nous continuerons aujourd'hui par la leçon d'entraînement proprement dite.

J'aimerais auparavant commenter la question que tout chef devrait se poser avant de commencer l'entraînement :

Comment la leçon doit-elle être conçue pour qu'elle **profite physiquement** à nos jeunes élèves sans nuire à leur santé ?

Peut-être penserez-vous, pourquoi cette question ? Mais n'oublions pas — et surtout dans les parcours en campagne et en forêt, en règle générale dans les longues distances — que nous entraînons des adolescents. N'oublions pas que ces jeunes élèves, apprentis ou déjà travailleurs, fournissent pendant la journée un gros effort physique et intellectuel et que la plupart d'entre eux, au sortir de l'école, sont plongés dans une nouvelle et intense activité. A cela, s'ajoute encore la croissance avec les organes internes en plein développement. Le cœur, par exemple, mis à rude contribution pendant une longue course, doit fournir déjà chez les adolescents un effort particulier. Il faut donc veiller que des exercices irrationnels ne viennent compromettre leur croissance et leur santé.

Ainsi, si le chef mène la course, il lui est facile d'oublier qu'il n'a pas derrière lui des athlètes faits. Ne mesurons pas l'effort à nos moyens. Il est donc indiqué de courir le plus souvent à **côté de son groupe**. Le chef peut ainsi contrôler ses élèves et aussi les corriger. **Attention à ce détail.**

C'est pourquoi il faut aussi éviter d'organiser des concours de course à longue distance, sans en fixer préalablement le temps minimum et en placer l'organisation sous le contrôle strict et la responsabilité du chef. Il est bon d'éviter également de faire courir des groupes comprenant des jeunes de force et d'âge différents, car l'a-